



Assemblée générale

Samedi 29 avril 2023

10h15 à 12h00

Théâtre Le Reflet, Vevey

Procès-verbal

1. Souhais de bienvenue et désignation des scrutateurs

Le président Maurice Decoppet ouvre la séance à 10h15 et adresse un message de bienvenue à l'assemblée et salue les personnes invitées. L'ordre du jour ne suscitant pas de remarques, il sera suivi tel que proposé. Sur proposition du président, M. Giovanni Nolfo et M. Raymond Croset sont désignés comme scrutateurs.

2. Rapport du président

Le président donne lecture de son rapport pour l'année 2022.

3. Rapport du trésorier, comptes 2022 et rapport de l'organe de révision

M. Thomas Beck présente son rapport. M. Patrick Monney de la Fiduciaire Mugny SA, réviseur de l'ABVL, donne lecture des conclusions du rapport de l'organe de révision.

4. Approbation des rapports du président et du trésorier, approbation des comptes

Le président ouvre la discussion. Une seule remarque est formulée par un membre, qui considère que le comité aurait pu ou dû être alerté par la forte chute de l'action du Crédit Suisse.

Les membres de l'assemblée approuvent à la suite, à l'unanimité moins cinq abstentions, le rapport du président, le rapport du trésorier et les comptes 2022.

5. Décharge du comité

Décharge est donnée au comité à l'unanimité des membres présents.

6. Informations de la Fondation Pro Vapore

Yves de Siebenthal rappelle brièvement la raison d'être de la Fondation. Pas d'activités particulières en 2022 en plus de la réunion statutaire annuelle. Un changement au conseil est toutefois intervenu en mars 2023 avec le départ de M. Ernest Cardis.

7. Objectifs et activités 2023

Le président Maurice Decoppet présente les objectifs et les activités prévues en 2023.

8. Présentation du budget 2023

Le budget est présenté à l'Assemblée et n'a pas suscité de commentaires ou de questions.

9. Fixation des cotisations 2024

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien des cotisations pour l'année 2024, à l'exception de celles en € qui deviennent équivalentes à celles en CHF, soit :

CHF/€ 30.- pour les membres « individuel »

CHF/€ 50.- pour les membres « couple »

CHF/€ 100.- pour les membres « collectif »

CHF/€ 1'000.- pour les membres « à vie individuel »

CHF/€ 2'000.- pour les membres « à vie couple »

CHF/€ 5'000.- pour les membres « à vie collectif » (durée de 30 ans)

CHF/€ 20.- pour les membres « junior » (6-16 ans)

10. Election des membres du comité et du président

François Bosshard et Thomas Beck se retirant et Andreas Bergmann, représentant avec Carole Hosp la CGN, l'ayant quitté, il est proposé à l'assemblée d'élire MM. Christian Colquhoun, Jean-Xavier Gersbach et Olivier de Watteville (nouveaux) en plus des autres membres, qui se représentent.

Le président informe que le comité a décidé de confier les fonctions de Secrétaire et de Trésorier à Christian Colquhoun, respectivement à Jean-Xavier Gersbach une fois élus par l'assemblée et de nommer Yves de Gunten vice-président en plus de Yves de Siebenthal en cas de réélection. Ceci conformément à l'Art. 7 des statuts du 24 juin 2021 et comme mentionné au verso de l'OJ.

Aucune autre proposition n'étant présentée par un membre présent dans la salle ou ayant été enregistrée préalablement à l'assemblée générale, le président passe au vote. Les membres du comité sortant ainsi que MM. Christian Colquhoun, Jean-Xavier Gersbach et Olivier de Watteville sont réélus, respectivement élus, à l'unanimité. Les trois nouveaux élus acceptent le mandat, Christian Colquhoun la fonction de Secrétaire et Jean-Xavier Gersbach celle de trésorier.

Lors du vote suivant, M. Maurice Decoppet est réélu en tant que président, également à l'unanimité.

11. Propositions individuelles et divers

M. Benoît Gaillard, Président du Conseil d'administration du Groupe CGN SA, remercie l'ABVL et ses membres pour le soutien indéfectible envers la CGN et sa flotte Belle Epoque.

M. Pierre Imhof, Directeur général de CGN SA, adresse quelques mots à l'assemblée.

Une question est posée par rapport à l'horaire d'été qui est encore réduit d'une semaine cette année.

Une question est posée par rapport au départ du restaurateur Café Léman. M. Benoît Gaillard a prévu information et explication détaillées lors de l'Assemblée générale de la CGN le 29 juin.

11. Présentation

Une rétrospective historique sur les 150 ans de la CGN est présentée par Yves de Siebenthal, suivie par une présentation du programme des activités organisées tout au long de l'année par la CGN par Carole Hosp.

Pour terminer, le président informe que la prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 27 avril 2024 (sous réserve de modifications) dans un lieu encore à déterminer.

Quelques directives administratives sur la croisière d'été à bord de « La Suisse » qui suivra sont données.

La séance est levée à 12h00.

Lausanne, le 29 avril 2023

Maurice Decoppet
Président

Christian Colquhoun
Secrétaire